

Le mot du Maire

Bonjour à toutes et à tous,

En ce printemps plusieurs travaux ont été réalisés : agrandissement du préau pour un montant de 10 303 € sur le terrain de sport avec une partie mise en stockage ; Le démontage de l'ancien garage en préfabriqué offre un plus grand espace sous le préau et une meilleure vue sur les jeux sur le terrain ce qui permettra une meilleure organisation pour les associations.

Une clôture en bois va être réalisée le long de la route pour éviter que les voitures aillent dans le fossé.

La réfection du mur de l'enceinte de l'école qui se dégradait sérieusement pour un montant de 3 660 €.

Les jardinières en bois du centre bourg vont être changées avec un modèle en plastique recyclé pour un montant de 5 560 €, des panneaux de priorité à droite dans le centre bourg vont être installés ainsi que des panneaux 50 km heures vont être mis au niveau des hameaux de la Croix couverte et des Loges où il y a beaucoup de véhicules à circuler assez rapidement.

Les travaux de gouttières sur l'église et les bâtiments communaux pour un montant de 24 381 € vont bientôt commencer, les entreprises retenues sont :

- Entreprise Boishus pour les gouttières de l'école et de la mairie (12 425 €)
- Entreprise zac couverture pour les gouttières de l'église (11 955 €)

Je remercie les personnes du conseil au niveau de la communication qui font un travail remarquable pour améliorer notre site Internet.

Je rappelle le 17 juin une matinée citoyenne est organisée, je vous encourage à vous inscrire pour figoler des petits travaux et se retrouver ensemble le midi avec un verre d'amitié.

Merci à toutes et tous et bel été.



Secrétariat de mairie, tél : 02.43.06.50.23

Courriel : mairie.stmicheldelaroe@wanadoo.fr

Site internet : www.saintmicheldelaroe.fr

Ouverture de la mairie : mardi 9h à 12h et jeudi de 9h à 12h et 14h à 17h

Actualités du Conseil Municipal

❖ Travaux Préau terrain communal :



*Agrandissement du préau
pour le rangement du
matériel des associations*



❖ Argent de poche :

Ce dispositif « Argent de poche » permet aux jeunes de faire des petits travaux pour la commune en échange d'une compensation de 5 € par heure, limité à 3h par jour. Les tâches sont décidées en conseil municipal. Ils sont encadrés par l'employé communal « Michel » et des membres de la commission « Argent de poche ». Les dates seront définies suivant les disponibilités des participants sur le mois de juillet jusqu'au 13 Août.

Les jeunes qui sont en âge (16 ans révolus à la date du début du dispositif à 18 ans) exception des jeunes en apprentissage peuvent retirer leur dossier à partir du 15 Juin aux heures d'ouvertures de la Mairie ou par mail : mairie.stmicheldelaroe@wanadoo.fr



Cette année sur notre commune, 10 jeunes sont concernés alors si vous êtes intéressés, rendez-vous en mairie !

Dates à retenir....



Réunions de conseil

- ☞ 9 juin
- ☞ 6 juillet



Matinée Citoyenne

*Samedi 17 juin à 9h
sur le terrain communal*

Etat civil



Naissance

*Favrot Colinne
Née le 24 Mars
2023*



Mariage

*Pascal Lambert et Gaëlle Torrom
27 Mai 2023*

Parole aux Associations !!!

Comité des Fêtes

L'assemblée générale
reportée

Jeudi 15 juin

au Foyer Rural

à 20h30

Tous les habitants de la
commune sont conviés
à cette réunion

Soirée grillade
en plein air

1^{er} Juillet 2023

Sur le terrain communal
à partir de 20h



Contacter :

Bédier Patrick : 06.20.69.41.65

Renoncé Sylvie : 06.13.46.14.10

Avant 20 Juin

Location tables et bancs



S'adresser auprès de

Patrick Bédier
au 06.20.69.41.65
Bruno Marchand
au 06.47.16.68.00



Enlèvement

tables, bancs, chaises et barnum
Vendredi 11h45 pour l'enlèvement
Lundi 11h45 pour le retour par
l'agent communal (Michel)

Généralités Mouvement



Nous avons organisé une après-midi « jeux de société » le samedi 6 mai, Les participants ont apprécié et sont partants pour le refaire. Bien sûr, on aurait aimé une plus forte participation, mais c'était une première, et la date qui dépendait à la fois de la disponibilité de la salle et des dates fournies par la Médiathèque, y a peut-être contribué. Nicolas, l'animateur, avait apporté une bonne quantité de jeux et cela a permis des découvertes.

Le 16 juin, repas annuel à Fontaine Couverte organisé par Généralités Mouvement, territoire de Saint Aignan.

Lors de la journée « Pot au feu » il avait été question d'un Karaoqué, l'organisation se précise et si tout va bien ce sera le 25 novembre. Plus de détails dans votre prochain bulletin.

....Infos pratiques

Le secrétariat sera fermé
du 14 Août au 3 septembre 2023

En cas d'urgence, s'adresser au
Maire ou auprès des adjointes



Lundi 4 Septembre 2023



Inscription

Du 12 juin au 18 juillet

Pour l'année 2023/2024
+ une majoration de 30 € de plus au-
delà de cette date.

Aleop.paysdelaloire.fr

Tél : 09.69.39.14.14

St Aignan sur Roë



Ecole Sacré Cœur

Samedi 24 Juin

Ecole publique

Dimanche 25 Juin



Merci de ne pas
déposer vos sacs de
déchets auprès des
conteneurs sur le
terrain communal



10-20-30-40-50-
60 ans et plus....

Pensez à organiser
les classes 3



Ouverture du Bar
Dimanche 2 Juillet
à 11h au Foyer Rural

Recensement militaire :

Vous devez vous recenser dès vos 16 ans à la mairie.
Se munir du livret de famille.
Une attestation de recensement vous sera remise.

Gérer mes biens immobiliers.



Vous êtes propriétaire ?

Gérer mes biens immobiliers est accessible depuis
votre espace sécurisé sur impots.gouv.fr. Vous pouvez
consulter l'ensemble des biens bâtis dont vous êtes
propriétaire ainsi que leur descriptif. Cette déclaration
est à faire avant le 30 juin.

LA COMMUNE - VIE MUNICIPALE - VIE QUOTIDIENNE - CULTURE & LOISIRS - URBANISME



Le site Internet évolue, vous pouvez aussi donner votre
avis ou demander une rubrique, contactez-nous.

Appelez : Nathalie au 06.78.25.84.00

Laurence au 06.80.53.66.20

Martine au 06.03.73.57.49

Clarisse au 06.36.49.76.81

Solène au 07.88.07.63.46

Gaëlle au 06.88.95.60.43